

ARCHIVES SMM. ROME DOSSIER 17 G.D.

87 AMENDE HONORABLE DE LA FRANCE

1 livret de 13 pages, 7 feuilles

- *Reproches au peuple juif, peuple privilégié*
- *Reproches au peuple français privilégié*
- *Héritage chrétien des Français.*
- *Les reproches:*
 - *attachement aux biens de la terre*
 - *péchés en paroles, actions, oubli du ciel, de l'enfer*
 - *négligences des pères et mères...*
 - *abandon de la foi, de la prière, de la justice...*
 - *médisances, calomnies...*
 - *éloignement des sacrements, des ministres du Seigneur...*

Quelle accumulation de grâces gaspillées!

*“Jérusalem!.. qui tue les prophètes et ...”
“France!.. qui persécute les ministres du Seigneur...”*

Cf.: page suivante pour le texte.

87 AMENDE HONORABLE DE LA FRANCE

TOTA DIE EXPANDI MANUS MEAS
AD POPULUM CONTRADICENTEM.

“J’ai sans cesse étendu les bras
vers un peuple de la part duquel je n’ai éprouvé que contradiction.”

Quel est le peuple vers lequel le Seigneur a sans cesse étendu les bras, et de la part duquel il n’a éprouvé que contradiction ? Le peuple juif mérite sans doute, à trop juste titre, ce reproche. Les Juifs sont témoins des miracles que le Seigneur opère en leur faveur. Cet aimable Sauveur rend la vue à leurs aveugles, l’ouïe à leurs sourds. Il fait marcher leurs boiteux, il rend la vie à leurs morts. Et les Juifs ingrats et perfides persécutent, et trempent leurs mains dans le sang de leur bienfaiteur. Jésus-Christ, pendant trois heures, a les bras étendus sur la croix, pour montrer à ce peuple malheureux qu’il veut être son Libérateur. Il prie son Père de lui pardonner sa mort, les crachats dont sa face adorable est couverte, les soufflets qu’on y a appliqués, les opprobres dont on le rassasie, le sang qui coule de toutes les

parties de son corps: telle est la récompense qu'il reçoit pour tant

p. 2

de preuves de bonté et de tendresse et qui lui méritera à jamais ce reproche du Seigneur: "J'ai étendu (ou attendu)..."

Le peuple français, dont nous faisons les uns et les autres partie, est-il bien à l'abri de ce reproche ? Non, sans doute! Quiconque voudra s'en convaincre n'a pas besoin de se rappeler les faveurs dont le Seigneur l'a comblé, et la conduite ingrate et pleine d'iniquité de ce peuple chéri. Le Seigneur, dans sa miséricorde, avait tiré nos ancêtres des ténèbres et des ombres de la mort. Il avait suscité des hommes apostoliques pour venir leur annoncer son Évangile, et faire luire, à leurs yeux, le flambeau de la foi. Leur docilité à la voix des ministres que le Seigneur leur envoie, attire sur eux les grâces et les bénédictions célestes. Nous n'avons pas hérité de leurs vertus, mais nous avons hérité de leur foi. Ils nous ont transmis ce dépôt sacré avec l'obligation de le transmettre à la postérité. Mais, hélas! quelle est maintenant notre foi ? une foi faible et languissante que la

p. 3

moindre adversité ébranle et renverse. En effet, s'agit-il de faire un léger sacrifice des biens temporels pour la conserver ? On oublie qu'on est chrétien, et par conséquent obligés, à l'exemple de tant de martyrs, de donner jusqu'à la dernière goutte de son sang pour défendre sa foi .

Combien y en a-t-il, peut-être parmi ceux qui m'écoutent, qui n'eussent jamais communiqué avec les apostats, les ministres hérétiques et schismatiques qui ont affligé l'Église de Jésus-Christ, s'ils n'avaient pas craint de perdre des biens auxquels la mort les obligerait bientôt de renoncer?

On croit, dit-on, mais quel contraste et quelle opposition entre la conduite, et la croyance des chrétiens de nos jours?

Ils croient qu'il y a un Dieu qui voit tout, et ils ne craignent pas de faire sous ses yeux des actions qu'ils rougiraient de faire en présence d'un seul homme!

Ils savent qu'il entend tout, et ils n'ont point honte de laisser sortir de leurs bouches des juréments, des blasphèmes, des paroles sales et obscènes capables de faire rougir le ciel et la terre, et de faire trembler les âmes

p. 4

qui ont encore un reste de pudeur!

Ils savent qu'il y a un paradis où on sera éternellement heureux, et ils ne font aucun effort pour le gagner!

Ils n'ignorent pas qu'il y a un enfer rempli de flammes dévorantes, et ils se font un jeu de commettre les crimes qui y conduisent!

Quels soins prennent les pères et les mères, les maîtres et les maîtresses d'instruire leurs enfants et leurs serviteurs des vérités de la foi ? Ils les laissent vivre dans l'ignorance des choses absolument nécessaires au salut. Cependant, ils ne doivent pas ignorer qu'ils répondront de leurs âmes devant Dieu : âme pour âme. ET ERIT ANIMA TUA PRO ANIMA ILLIUS. Oui, pères et mères, maîtres et maîtresses, vous répondrez au jugement de Dieu, de vos enfants et de vos serviteurs, si vous négligez de les instruire. Voyez maintenant quelle est votre foi! Les démons croient et tremblent. DAEMONES CREDUNT ET CONTREMISCUNT

Tremblez vous aussi, chrétiens qui croyez encore, mais dont la foi n'est pas assez forte, ou qui n'agissez pas d'une manière conforme à votre croyance. C'est à vous que le Seigneur peut adresser ce reproche: "J'ai étendu..."

p. 5

Vous venez de voir l'abus criminel que nous faisons de notre foi, ce don précieux que le Seigneur nous avait accordé dans sa miséricorde.

Voyons maintenant si nous profitons mieux des autres que Dieu nous a accordés.

Nous avons eu le bonheur d'être instruits des vérités de la religion, et nous abusons de nos connaissances.

Nous savons que la prière est nécessaire. Il semble aujourd'hui que la plupart des chrétiens ignorent que c'est un moyen d'attirer les grâces et les bénédictions du ciel. Plusieurs abandonnent la prière, tandis que la loi de Dieu leur ordonne de prier, et de prier sans cesse. D'autres prient; mais avec si peu d'attention et de dévotion que leurs prières, loin de fléchir la colère de Dieu, ne servent qu'à l'irriter encore davantage.

Jésus-Christ nous recommande de pratiquer la justice ;: quel cas faisons-nous de cette vertu ? S'agit-il de ramasser des richesses, ou de faire quelque profit, on sacrifie son âme au démon de la cupidité; on s'empare du bien d'autrui aussitôt qu'on en trouve l'occasion. Il semble que la justice ne nous défend plus d'acheter d'avec les voleurs les biens qu'ils ont

p. 6

injustement acquis; on peut se les procurer à bon marché, cela suffit. "D'ailleurs, dit-on, si on ne les achète pas, d'autres le feront." C'est-à-dire: si on ne se damne pas, d'autres se damneront ! Fût-il jamais raisonnement plus absurde et plus indigne d'un chrétien?

Si on s'emparait du champ de ceux qui tiennent de pareils discours , on les entendrait bientôt crier à l'injustice. Il semble qu'on oublie que l'Écriture condamne aux flammes de l'enfer ceux qui s'emparent injustement du bien d'autrui, ou qui refusent de le restituer après s'en être emparé.

Jésus-Christ nous ordonne d'avoir de la charité les uns pour les autres: on se plaît à déchirer le prochain par des médisances et des calomnies. On n'a pas plutôt connaissance d'une faute faite, d'un crime commis, qu'on se fait un plaisir malin de les faire connaître à ceux qui ont le bonheur de les ignorer. On est bien éloigné de chercher à les cacher au public. On ne trouve pas assez de personnes à qui les faire connaître. Les crimes qui auraient dû être ensevelis dans l'oubli deviennent publics; de là , les scandales

p. 7

et les mauvais discours dont répondront devant Dieu les médisants et les calomnieux. La charité nous oblige de faire tous nos efforts pour empêcher le prochain de tomber dans le péché . On ne se fait nul scrupule de lui fournir les moyens de le commettre.

Le voleur veut-il ravir le bien d'autrui ? On lui prête la main et on lui donne les moyens.

L'ivrogne veut-il satisfaire sa passion ? On lui présente la coupe qui donne la mort à son âme, et on ravit ainsi à Jésus-Christ une âme qui a coûté son sang, pour la livrer au démon.

Jésus-Christ a établi des sacrements, sources de grâces et de bénédictions. Il a ordonné aux chrétiens d'en approcher.

Les uns en approchent, mais souvent sans avoir les dispositions nécessaires, et trouvent la mort où ils auraient dû trouver la vie.

Les autres s'éloignent des sacrements: les tribunaux sont ouverts et ils les fuient. Les ministres du Seigneur leur tendent les bras pour les tirer du crime et les réconcilier avec leur Dieu : ils persistent dans leurs habitudes criminelles. Ils rougiraient, disent-ils, d'avouer leurs faiblesses à un prêtre, et ces libertins ne rougissent pas de leurs crimes,

p. 8

et de leurs abominations lorsqu'ils sont devenus publics. Quelquefois même, ils se font un plaisir de les faire connaître à ceux qui les ignorent. Il semble qu'ils se font gloire de ce qui devrait les couvrir de confusion. Ne s'en trouverait-il point, même parmi ceux qui m'écoutent, assez impies pour se moquer de ceux qui fréquentent les sacrements, ou pour les empêcher de le faire ?

À ces traits, vous reconnaissez-vous, chrétiens ? Reconnaissez-vous le peuple français ? Convenez-vous qu'il mérite ce reproche du Seigneur : "J'ai étendu..." C'est à toi, peuple malheureux et infortuné à qui le Seigneur peut adresser ces paroles: "Qu'est-ce que j'ai dû faire pour toi, et que je n'aie pas fait ?" QUID DEBUI FACERE VINEO MEO ET NON FECI ?" J'attendais que tu eusses apporté de bons fruits, et tu n'as produit que des fruits d'iniquité. EXPECTAVI UT FACERET UVAS ET FECIT LABRUSCAS."

En effet, chrétiens mes frères, vous surtout dont la mémoire vous rappelle dix, vingt, trente années: réfléchissez sur les grâces que le Seigneur a répandues sur la France.

Que de retraites établies, où des prêtres,

p. 9

remplis de l'esprit de leur état et de l'amour de Dieu, consacraient leur temps et leurs soins à gagner des âmes à Jésus-Christ, où les pécheurs touchés de repentir allaient pleurer leurs fautes!

Que de communautés où des âmes agréables au Seigneur par la sainteté de leur vie priaient jour et nuit le Seigneur de pardonner à son peuple!

Que de prêtres dans les larmes, entre le vestibule et l'autel, adressaient à Dieu cette prière: "Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple; et ne laissez pas périr votre héritage."

Est-il un endroit parmi nous, où un calvaire encore subsistant ou renversé par les mains des impies, ne nous rappelle le souvenir d'une mission dans laquelle le repentir arracha, des yeux des pécheurs convertis, des torrents de larmes?

Que d'églises bâties par la piété des fidèles, où les chrétiens pouvaient se rassembler ensemble pour offrir au ciel leurs vœux et leurs prières! Que d'autels où les ministres du Seigneur offraient tous les jours la victime pure et sans tache pour les péchés du peuple!

Que de tribunaux sacrés où chaque pécheur pouvait toujours aller se purifier de ses souillures! Que de chaires

p. 10

de vérité d'où sortaient de saintes exhortations et les paroles de vie ! Fût-il jamais un peuple plus favorisé du ciel; mais en même temps, fût-il jamais un peuple plus ingrat et plus criminel?

Les croix, les temples, les autels sont renversés de ses mains propres; il les a même trempés dans le sang des ministres du Seigneur et des fidèles qui, comme eux, ont préféré la mort à l'apostasie. Peuple criminel, que tu mérites bien le reproche que Jésus-Christ faisait autrefois à l'ingrate Jérusalem! "Jérusalem! s'écriait cet aimable Sauveur. Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu ramasser tes enfants, comme une poule ramasse ses poussins sous ses ailes ? et tu ne l'as pas voulu. JÉRUSALEM!..

Car, je vous le demande: les ministres du Seigneur sont-ils traités plus favorablement parmi nous, que ne l'étaient les prophètes à Jérusalem ? On les exile, on les persécute, on fait couler leur sang : les échafauds en sont encore teints !

Vous tous qui m'écoutez, vous me direz sans doute que vous n'avez point trempé dans cette cruelle persécution; que vous êtes innocents du sang des justes qui a été répandu; que

vous

p. 11

avez même prêté vos maisons pour servir d'asiles à ceux qu'un fer meurtrier poursuivait sans cesse. Détrompez-vous. Vos péchés comme les miens, ont attiré la persécution sur l'Église de Jésus-Christ. Autrefois, Dieu, irrité par les péchés, voulut qu'une victime innocente s'immolât. Il fallut que le sang de son Fils coulât pour apaiser sa colère.

Également et peut-être davantage irrité par nos crimes et par nos désordres, le Seigneur a demandé des victimes pour apaiser son courroux. Et il les a choisies la plupart dans son sanctuaire parmi ses ministres. Et s'il demande encore que de nouvelles victimes soient immolées à sa justice, c'est que nos désordres continuent et augmentent tous les jours.

Une autre espèce de persécution dans laquelle vous avez trempé d'une manière plus directe est celle qu'ont toujours éprouvée les ministres du Seigneur, et qu'ils éprouvent plus que jamais, même souvent de la part des gens de bien, de ceux qui se disent bons chrétiens.

Jésus-Christ l'a éprouvée, les apôtres n'en furent point exempts: pouvons-nous espérer d'en être à l'abri? Jésus-Christ prêche son Évangile. Un grand nombre de Juifs

p. 12

sont dociles à ses leçons et marchent dans la voie de ses commandements. Mais un plus grand nombre encore tourne en ridicule ses préceptes, et se moquent de sa doctrine, parce qu'elle est opposée à la manière de penser des hommes corrompus.

Les apôtres, marchant sur les traces de leur Maître, annoncent sa loi dans toute sa pureté. Les hommes qui ne jugent point des choses par les yeux de la foi, mais seulement par les passions et par des coutumes impies qui favorisent leurs penchants déréglés, condamnent leur doctrine parce qu'elle condamne leurs crimes. Mais les apôtres, à qui Jésus-Christ avait dit : "Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï le premier," méprisant le jugement des hommes, ne cherchaient que la gloire de Celui qui les avait envoyés.

Écoutez l'apôtre saint Paul, et apprenez à son exemple à mépriser les médisances et les calomnies, et tous les jugements des hommes: "Peu m'importe, dit-il, que les hommes me jugent! Il y a un Dieu dans le ciel qui me jugera."

Chargés d'enseigner la même loi (foi), sans

p. 13

avoir les mêmes vertus, pourrions-nous espérer d'être traités plus favorablement? Non, sans doute.

Si nous osons élever la voix contre quelques abus, si nous voulons nous opposer à quelque mauvaise coutume, si nous voulons donner quelque conseil, on nous accuse d'ignorance, de condamner ce que d'autres prêtres plus instruits n'ont jamais condamné. On nous accuse de trouver à redire à tout.

Venez donc, vous qui, contre la défense même du Seigneur, condamnez ses ministres. Venez, l'Évangile à la main, nous faire voir nos erreurs. Voyons si l'Écriture nous condamne, et si Elle approuve vos coutumes impies.

Voyons dans cet Évangile, si les maximes et les vanités du monde que vous faites passer pour des coutumes louables, pour des amusements innocents, n'y sont point condamnées! Voyons si c'est à vous de juger ce qui est bon ou mauvais, ou si c'est aux ministres du Seigneur, à qui il a dit : Allez! enseignez toutes les nations. Celui qui vous écoute m'écoute Celui qui vous méprise me méprise."